

Des Républiques de Corsaires

Les corsaires autrefois agissaient pour leur compte personnel mais également pour le compte de leur Nations respectives ; pour cela, ils étaient règlementés par un code des prises et contrôlés par les Tribunaux de l'Amirauté.

En Outre-mer, étant éloignés de leur base nationale, la situation était différente, beaucoup plus libre, au point d'être considérés comme des Flibustiers.

A certains endroits, les règles de conduite faisant totalement défaut, il fallut, tant à bord des navires que dans la vie quotidienne, établir des dispositions locales, parfois orales mais aussi écrites ; on pouvait ainsi acquérir un esprit de grande indépendance par rapport à sa nation d'origine au point de ne plus avoir de rapport avec elle ; on parla alors, à plusieurs endroits, de « République de corsaires ».

La République anglaise de Nassau aux Caraïbes (1706-1718)



Le port de Nassau en 1717 par William Gilkerson

La République des Corsaires, pour laquelle les termes de Flibustiers ou Pirates furent aussi employés, est le nom du repaire formé, à partir de 1706 et jusqu'en 1718, par d'anciens corsaires, devenus pirates, à Nassau, sur l'île de New Providence, dans les actuels Bahamas (Caraïbes).

La République des Corsaires était peuplée essentiellement d'anglais, d'anciens corsaires, devenus pirate par désertion notamment, et d'anciens fugitifs qui s'étaient échappés des colonies espagnoles voisines. Il y avait là Jack Rackham, Barbe Noire, Charles Vane qui y régnèrent en maîtres. Un jeune Breton, Yann Kervadec, se retrouve, malgré lui, embarqué à leurs côtés.

Bien que n'ayant jamais constitué un État organisé au sens propre du terme, cette république fut régie, tout au long de son existence, par son propre code de lois indépendant. Les activités qu'y développèrent les pirates membres provoquèrent de nombreux dégâts sur le commerce et la navigation antillaise, jusqu'à ce qu'un gouverneur britannique fraîchement nommé en 1718, Woodes Rogers, ne restaure l'autorité coloniale en mettant fin à la présence pirate à Nassau. Il utilisa les pardons royaux et les forces militaires pour éradiquer la Piraterie dans les Caraïbes.

Une proclamation publiée le 5 septembre 1717, par George Ier de Grande-Bretagne, promet le pardon royal pour toutes les infractions de piraterie, la condition étant la reddition au plus tard le 5 septembre 1718, étendu plus tard au 1er juin 1719.

Cela marquera la fin de la République des Corsaires de Nassau.

Sources :

- « La République des pirates » de Jean-Marie Quémener Editions Plon
- « Jean Lafitte chef de la République des Corsaires, dernier des flibustiers » par Claude Mornand
- Un article dans Wikipédia

Une organisation spécifique sur l'île de la Tortue

Le XVII^e siècle est l'âge d'or de la flibuste dont la Tortue devient la capitale régionale. Bertrand d'Ogeron de La Bouère en est le gouverneur dans la seconde moitié du XVII^e siècle ;

Les flibustiers, boucaniers et autres marchands constituent rapidement une société organisée sous le nom de « frères de la côte ». Il s'agit pour l'époque d'une organisation sociale quasi républicaine. Les frères de la côte sont égaux entre eux, il n'y a pas de préjugés raciaux, ni sexuels (homosexualité et plus tard des femmes capitaine), pas de propriété individuelle de la terre. Les capitaines sont élus et révocables, la sécurité entre les membres est garantie et il existe une forme de « sécurité sociale ». L'accord de « Chasse-Partie » qui règle à chaque opération le partage du butin, prévoit une part pour indemniser les blessés. Une fois ce contrat signé les membres de l'équipage s'associent deux à deux en vue de s'entraider en cas de maladie ou de blessure. Ce « matelotage » comporte aussi un testament dans lequel celui qui décède donne tous ses biens à son compagnon. Le matelotage s'accompagne parfois d'unions homosexuelles. Le code était le suivant :

pour la perte d'un œil : 100 écus ou un esclave ;

pour la perte des deux : 600 écus ou six esclaves ;

pour la perte de la main droite ou du bras droit : 200 écus ou deux esclaves ;

pour la perte d'un doigt ou d'une oreille : 100 écus ou un esclave ;

pour la perte d'un pied ou d'une jambe : 200 écus ou deux esclaves ;

pour la perte des deux : 600 écus ou six esclaves.

Article détaillé : Chasse-Partie de Henry Morgan en 1671.

Il est à noter que les esclaves étaient en général des prisonniers qui pour l'essentiel étaient européens (Espagnols, marins, etc.). L'esclave était également le premier grade d'une forme de noviciat qui pouvait durer assez longtemps. Des esclaves noirs récupérés sur les navires de traite espagnols ou portugais étaient parfois revendus, parfois intégrés à la communauté ou libéré dans l'île (marronnage). Pour faire face à l'homosexualité, il est fait venir à plusieurs reprises des prostituées d'Europe (en plus des femmes prises en course).

En cas de conflit, un conseil de "sages", constitué des plus expérimentés statuait au cas par cas. Certains auteurs voient une influence des templiers caractérisée par l'écriture cryptographique utilisée pour les plans des caches de butin.

Vers 1640, François Levasseur tente de faire des « frères de la côte » une quasi république huguenote

La République cosmopolite Libertalia à Madagascar (1697-17xx)



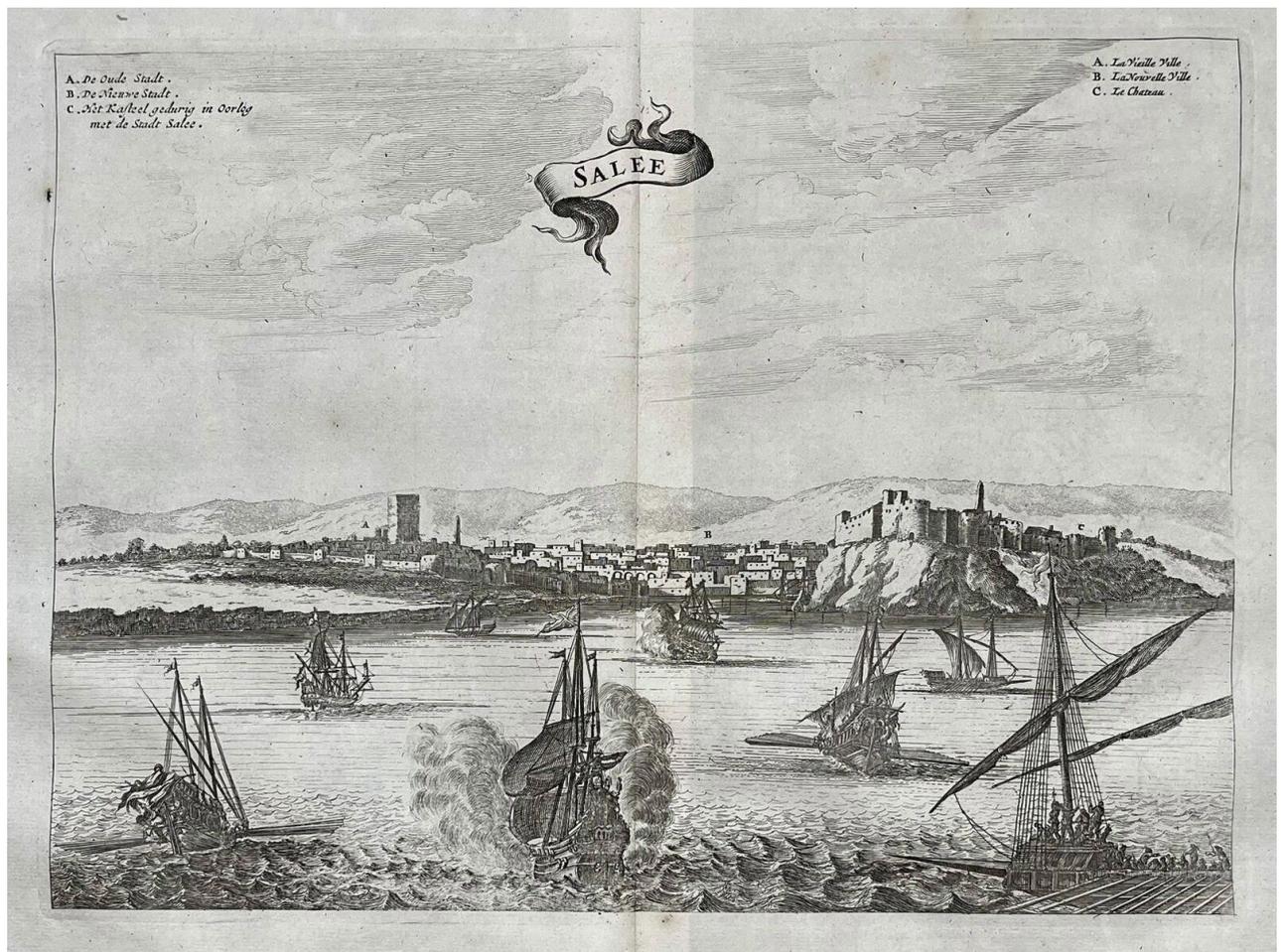
Le Libertalia ou la république des Flibustiers à Madagascar ; Libertalia », république communiste (collectiviste), soixante ans avant le Contrat social de Rousseau(...)La république des corsaires résolut alors de se donner une constitution(...) A leur tête, François Misson et Caraccioli. Malheureusement pour la Salente des corsaires, des sécessionnistes anglais avec à leur tête le capitaine Thomas Tew se retirèrent dans une forêt ...

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65563369/f4.item.r=%22republique%20des%20corsaires%22.zoom>

Voir l'anthropologue David Graeber, dans « Les Pirates des Lumières ou la véritable histoire de Libertalia » éditions Libertalia, novembre 2019, 240 p.

« Le mythe de Libertalia, utopie pirate en actes, est resté une source inépuisable d'inspiration parmi la gauche libertaire. On y a toujours eu le sentiment que, même si elle n'avait jamais existé, elle aurait dû exister [...] et qu'une sorte de promesse rédemptrice, le rêve d'une véritable alternative, se trouvait aux racines les plus profondes de ce qu'on allait nommer les Lumières. »

La République des corsaires musulmans de Salé (1627-1668)



Dapper - Gravure de 1670

Le port de Salé est situé dans le royaume de Fez (Maroc) ; les corsaires de Salé se font craindre aux abords du détroit de Gibraltar et sur toute la Méditerranée ; on les disait très redoutables et presque indépendants ; on parlait alors volontiers d'une République des corsaires de Salé ou encore de République du Bouregreg, du nom du fleuve qui a là son embouchure.

L'activité ne comprenait pas de lettres de marque, seulement le reversement du dixième des profits au roi du Maroc tout d'abord (avant 1627), puis au diwan ensuite, ou encore état de « guerre sainte » larvée contre les États chrétiens, jusqu'en 1818. De ce fait, on parlait là aussi bien de corsaires que de pirates .

L'activité prospère alors sur la rive gauche du Bouregreg, sous l'autorité de son premier gouverneur, Ibrahim Vargas. À partir de 1624, c'est un Néerlandais Jan Janszoon (appelé « Murad Reis ») qui en est le « Grand Amiral », donc le chef exécutif.

Elle eut pour chef Abd el Hak Fenich qui avait été exécuté par ordre de Sidi Mohammed, et les membres de sa famille avaient été exilés à Larache.

Aux XVIe et XVIIe siècles, l'arrivée des musulmans réfugiés d'Espagne suite à la Reconquista, donne un nouveau souffle à la cité au point de créer une rivalité avec la ville mitoyenne de Rabat. Les Morisques andalous, animés pour certains d'un esprit de revanche contre les chrétiens, se lancent dans une guerre de course et constituent une puissante entité politique connue sous le nom de « République du Bouregreg », menant des expéditions jusqu'en Cornouailles. Renommés pour leur audace et leur ruse, les corsaires de Salé laissent l'image des « Sallee Rovers » dans la mémoire des Anglais. Jusqu'au XVIIIe siècle, l'activité commerciale permet à Salé d'étendre son influence dans la région, tout en menant des activités de piraterie dans des contrées très éloignées telles que l'Islande ou Terre-Neuve.

comme en témoignent les aventures de Robison Crusoé, captif des corsaires de Salé.

Voir : https://fr.wikipedia.org/wiki/Pirates_et_corsaires_de_Sal%C3%A9
[https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9publique_du_Bouregreg#:~:text=La%20r%C3%A9publique%20du%20Bouregreg%20ou,le%20diwan%20\(ou%20divan\).](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9publique_du_Bouregreg#:~:text=La%20r%C3%A9publique%20du%20Bouregreg%20ou,le%20diwan%20(ou%20divan).)

La République des corsaires ottomans de Tripoli en Lybie (vers xx)



Dapper, Olfert (1636-1689)

Comme à Salé, les corsaires de la ville de Tripoli eurent des velléités d'indépendance ... Nous sommes ici en Lybie ...

En 1530, Charles Quint cède la ville, en même temps que l'archipel de Malte, aux Hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ceux-ci ayant été chassés en 1523 par les Ottomans de leur bastion de l'île de Rhodes. Les chevaliers défendent la ville difficilement jusqu'en 1551, où ils sont contraints de capituler devant l'amiral turc Sinan Pacha.

Tripoli passe alors sous la tutelle de l'Empire ottoman dans le cadre de la régence de Tripoli, et participe dès lors à la guerre de course généralisée menée par les États barbaresques contre les États chrétiens, sur mer comme sur terre. Dans les années 1550, elle est dirigée par le corsaire Dragut, basé à Djerba. En 1559, les chevaliers de Malte et Philippe II envisagent une expédition contre Tripoli, mais après avoir pris Djerba en février 1560, elle subit une contre-attaque ottomane et subit une défaite en juillet 1560, ce qui met Tripoli à l'abri.

C'est durant cette période qu'on commença à appeler la ville Tripoli-de-Barbarie pour la distinguer des autres villes homonymes - à ne pas confondre avec la Tripoli située au Liban - .

Yves Duboys Fresney

PS : Il n'est pas étonnant que l'Association des Descendants de Capitaines Corsaires ou ADCC ait établi son siège à Saint-Malo, là où une République autonome fut décrétée par les habitants, avec sans doute parmi eux des corsaires, au cours des années 1590-1594 !

Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9publique_de_Saint-Malo